

Département
du Bas-Rhin

Commune de MOLLKIRCH

Arrondissement
de Molsheim

Extrait du procès-verbal des délibérations du Conseil Municipal

Nombre des
conseillers élus :
15

Séance du 29 février 2012

Sous la présidence de M. **DEGRIMA** Daniel, Maire

Conseillers
en fonction :

14

Conseillers
présents :

12

ETAIENT PRESENTS : Mmes **ANGSTHELM** Sophie, **GISSELBRECHT** Claudine, Mrs **AESCHELMANN** Jean-Claude, **COURTOT** Jean- Claude, **FRIEDERICH** Jean-Luc, **PALMA** Yves, **PARUTTO** Pascal, **SCANDELLA** Eric, **SCHLEISS** Hervé, **TROESTLER** Mario et **WURMSER** Philippe

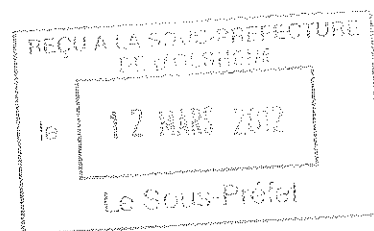
ABSENTS EXCUSES : Mmes **ALDEBERT** Marie-Odile proc. Degrima
STEIBEL Martine proc. Courtot

Secrétaire de séance : M. **AESCHELMANN** Jean-Claude.

Ouverture de la séance à 20H45

Ordre du Jour :

- Approbation du PV de la séance du 16/01/2011
- Convention SDEA, rue de la Forêt
- Régularisation comptable du compte d'actif 181
- DETR 2012 : Réajustement
- Restauration tableaux Eglise
- Divers



N°07/12 : Approbation du PV de la séance du 16/01/2012

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité moins 2 abstentions (Parutto, Wurmser) approuve et adopte le procès-verbal de la séance du 16 janvier 2012.

N°08/12 : Convention SDEA

Monsieur le Maire donne lecture de la lecture du projet de convention constitutive pour le groupement de commandes relatif à la réalisation de travaux d'assainissement et d'eau potable d'intérêt commun dans diverses rues du village.

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité,

Autorise le Maire à signer ladite convention.

N°09/12 : Régularisation comptable du compte d'actif 181

Vu le courrier en date du 21 février 2012 de la trésorerie de Rosheim.

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité,

Décide de régulariser la comptabilité comme suit :

Article 181 : - 26 757,74 €
Article 2423 : + 26 757,74 €

N°10/12 : DETR 2012 : Ajustements

Monsieur le Maire informe les conseillers qu'il y a lieu de procéder à un réajustement par rapport à la demande initiale de la DETR 2012 (DCM n°03/12).
En effet, compte-tenu du délai fixé au 31 janvier, une opération d'investissement n'a pu être présentée à cette date. Cette opération concerne l'agrandissement et la création de deux bureaux dans l'actuelle mairie devenue trop exigüe. L'opération est estimée à 80 000,- € HT.

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité,

Charge le Maire de solliciter les services du Préfet du Bas-Rhin pour l'obtention de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux 2012 au taux de 35% pour l'opération « Agrandissement de la Mairie » estimée à 80 000,-€ HT.

Autorise le Maire à signer tout acte.

N°11/12 : Restauration tableaux église

Monsieur l'Adjoint, Troestler Mario, informe les conseillers qu'il y a lieu de procéder à la restauration de deux autres tableaux dégradés à l'église en complément des travaux de restauration déjà entrepris par la commune. Compte tenu que la commune est propriétaire des œuvres, la restauration doit être décidée par la commune. Les coûts estimés pour cette opération s'élevaient à 8500,-€ HT.

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité,

Décide la restauration de ces tableaux et se charge de la maîtrise d'ouvrage.

Charge le Maire de passer une convention avec le conseil de Fabrique de Mollkirch concernant les modalités de financement.

Décide de solliciter une subvention auprès du Conseil Général du Bas-Rhin pour cette opération.

Autorise le Maire à signer tout acte.

DIVERS :

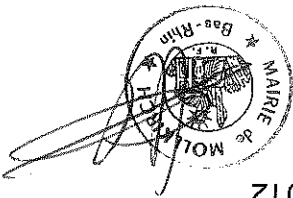
Compte-rendu de la commission des travaux de transformation de l'école
Problème du branchement AEP Aeschelmann
Avancement dossier déconnexion des fosses
Dossier renouée du Japon, Floessplatz, jumelage de Lug.
Signature du registre

POUR EXTRAIT CONFORME :

Mollkirch, le 8 mars 2012

Le Maire,

Daniel DEGRIMA



Le Sous-Préfet

12 MARS 2012

BOYER

MAIRIE DE MOLLKIRCH